

Le Burundi cherche à combler un déficit énergétique de plus de 30 MW

@rib News, 11/02/2013 – Source Xinhua Avec une demande intérieure énergétique de 75 MW, le Burundi oeuvre pour combler un déficit de plus de 30 MW, selon le ministre burundais de l'Energie et des Mines, Côme Manirakiza. Le Burundi dispose d'une production intérieure de 30 MW, auxquels s'ajoutent 15 MW de la Société Internationale pour l'Energie des Grands Lacs (SINELAC), institution de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) regroupant le Burundi, le Rwanda et la RDC, a expliqué M. Manirakiza au cours d'une récente interview.

« Pour pouvoir répondre aujourd'hui à la demande intérieure celle, il faudrait au Burundi 75 MW » et cela signifie que le pays fait face à un déficit énergétique énorme, qui risque d'être presque un déficit de 100%, puisque le pays ne dispose que 40 MW », a-t-il affirmé. Toutefois, a-t-il souligné, « si les investisseurs potentiels en train de rôder autour du pays pour attendre la production de l'énergie au Burundi pour pouvoir pénétrer au pays et si on fait référence aussi à l'exploitation du nickel, qui, lui seul, pourrait demander de l'énergie se situant entre 150 et 200 MW, vous comprenez très bien que l'ultime production énergétique nécessaire pour le Burundi, est très élevée à tel point que les besoins énergétiques pourraient atteindre jusqu'à 300 MW ». Le ministre Manirakiza a déclaré que le cahier des charges en matière d'augmentation substantielle de la production énergétique est focalisé sur le long terme avec comme plat de résistance l'hydroélectricité, en citant des chantiers en cours de réalisation ou à réaliser, dont les centrales hydroélectriques sur la rivière Mpanda avec une production attendue de 10,4 MW, sur la rivière Kaburantwa (20 MW), sur la rivière Kagunuzi (7 à 8 MW) et sur les rivières Jiji et Mulembwe (50 MW). « Avec l'année 2012, l'accent aura été mis sur la mobilisation des fonds pour financer la construction des deux dernières centrales, un processus qui se poursuit en 2013 », a-t-il précisé. Le coût de celles-ci est estimé à 210 millions USD. La Banque Mondiale a accepté d'accorder un financement jusqu'à hauteur de 60 millions USD, et l'Union Européenne (UE, à travers la Banque Européenne d'Investissement (BEI), s'est engagée à prendre en charge 50% de l'enveloppe globale. Dans le cadre de la coopération sino-burundaise, une équipe d'experts chinois est sur terrain pour des études préliminaires sur la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Ruzibazi. Au niveau régional s'annonce de bonnes perspectives à l'horizon, a signalé M. Manirakiza, en citant la construction des centrales hydroélectriques de Ruzizi III et Rusumo Falls, pour lesquelles la recherche des financements est en cours, la construction d'une ligne électrique de 220 Kilovolts (220 KV) reliant les provinces burundaises de Gitega-Ngozi aux provinces de Butare (Rwanda) et de Kigoma (Tanzanie) pour laquelle les études de faisabilité sont en cours, ainsi que la construction d'une ligne électrique de 220 KV reliant Kamanyola (RDC) à Bujumbura (Burundi), pour laquelle la Banque africaine de développement (BAD) financera les études de faisabilité et l'exécution des travaux.

RECOURS AUX ENERGIES THERMIQUE ET SOLAIRE Pour compenser le déficit énergétique, le Burundi a aussi recouru aux centrales thermiques et solaires, a fait remarquer le ministre Manirakiza. Le budget gouvernemental 2013 prévoit l'acquisition d'une centrale thermique de 10 MW, qui sera mise en marche en mars prochain. Grâce au financement de la Banque Mondiale, une nouvelle centrale thermique de 5 MW sera opérationnelle en avril prochain. Par ailleurs, a-t-il ajouté, l'an 2013 verra la réalisation et la clôture des études sur la construction d'une centrale thermique à base de la tourbe. Au cours de cette année, le Burundi va donner un coup d'accélérateur au développement de l'énergie solaire. L'année passera à marquer par l'aménagement solaire pour la production de 400 KW au Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge (CHUK), ainsi que l'électrification, par énergie solaire photovoltaïque, de quelques avenues de la ville de Bujumbura.

PERSPECTIVES PROMETTEUSES A LONG TERME Au palmarès de la production énergétique pour le long terme, le ministre Manirakiza s'est dit optimiste, en affirmant que les chantiers ad hoc vont bon train, « telle enseigne qu'il est possible d'espérer que le Burundi soit doté de beaucoup d'énergie jusque même à en exporter ». Il a évoqué un projet d'interconnexion régionale reliant une dizaine de pays africains. Le Burundi pourrait être connecté à l'horizon fin 2014 pour pouvoir s'approvisionner en énergie à partir de l'Ethiopie. Ce projet pourrait grandement contribuer à combler le fossé du déficit énergétique au Burundi, a-t-il affirmé. Toutefois, le ministre Manirakiza a fait remarquer le danger de voir l'exécution de l'agenda handicapé sur le parcours par le manque de financements. Il a cité comme exemple la centrale hydroélectrique de Mpanda, totalement construite sur le budget de l'Etat pour un coût de 60 milliards de francs burundais (38 millions USD). Les travaux ont démarré en 2012 et devraient s'achever en 2015. « Avec les perturbations budgétaires, souvent l'argent n'arrive pas comme souhaité et une telle situation bloque l'avancement des travaux », a-t-il déclaré. Le ministre Manirakiza a aussi évoqué le défi des études de faisabilité sur l'état des lieux en matière énergétique, affirmant que les bailleurs ou investisseurs potentiels au passage dans le pays ne cessent de demander s'il existe des sites déjà identifiés disposant des études de faisabilité. « Nous n'avons de sites ayant des études de faisabilité et cela constitue un handicap très sérieux parce que tous les bailleurs approchés, soit promettent sans s'engager effectivement, soit refusent carrément faute d'études de faisabilité disponibles », a-t-il reconnu. Le manque de moyens financiers est l'origine de cette situation, a-t-il expliqué, parce que le gouvernement burundais identifie 30 sites où on peut développer des microcentrales. « Mais là où le bât blesse est qu'il faut un montant avoisinant un milliard de francs burundais pour pouvoir conclure la réalisation d'une étude de faisabilité pour une seule micro centrale », a-t-il commenté. « Nous continuons toujours à plaider pour un appui de la communauté internationale », a dit le ministre Manirakiza en se disant optimiste sur une issue heureuse du plaidoyer ad hoc.